

## Oui au congé-paternité

Dans le camp adverse, la conseillère nationale démocrate-chrétienne Christine Bulliard-Marbach prend acte avec déception de l'échec de la réforme de l'IFD. Pour rappel, celle-ci comprenait deux volets. D'un côté, la déduction maximale pour frais de garde des enfants aurait passé de 10 100 à 25 000 francs. De l'autre, la déduction générale par enfant aurait été relevée de 6500 à 10 000 francs. Mais seule la deuxième proposition était contestée par la gauche. «Nous devons revenir à la charge concernant le premier point. Car la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle est très importante. Et pour la favoriser, nous devons mettre des conditions-cadres en place», insiste Christine Bulliard-Marbach.

A noter enfin que 67,8% de la population fribourgeoise ont dit oui au congé-paternité. En revanche, l'initiative de limitation portée par l'UDC a été balayée par 64,6% des votants. Président des démocrates du centre fribourgeois, Christophe Blaumann préfère malgré tout voir le verre à moitié plein: «Le résultat est tout de même supérieur à notre poids électoral habituel, tant au niveau suisse que fribourgeois.»

Hier, le taux de participation a été particulièrement élevé, tournant pour ces cinq objets fédéraux autour de 59% dans le canton de Fribourg. Il faut remonter au 28 février 2016, avec notamment le vote sur l'initiative du PDC sur la fiscalité des couples et celle de l'UDC pour le renvoi effectif des étrangers criminels (dite «initiative de mise en œuvre»), pour trouver un taux plus élevé. >>